



## 1 Identification de la substance / préparation et de la société

### EdgeMet Solution A Numero d'article: 20-8192 A

<b>Utilisation:</b>	Voir l'information de produit.
<b>Utilisation identifiée:</b>	aucun
<b>Mode d'action:</b>	Voir l'information de produit.
<b>Société:</b>	Buehler GmbH In der Steele 2 D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE Téléphone: 0800.89.73.71 Téléfax: 0800.88.05.27 Site internet: www.buehler.fr E-mail: info@buehler.fr
<b>Téléphone en cas d'urgence:</b>	0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
<b>Compétent:</b>	Schroeder@chemiebuero.de

## 2 Dangers possibles

<b>Dangers physico-chimiques:</b>	Voir le chapitre 10.
<b>Dangers pour la santé:</b>	Voir phrases de dangers-R.
<b>Dangers pour l'environnement:</b>	Voir phrases de dangers-R.
<b>Autres dangers:</b>	aucun
<b>Symbole de danger:</b>	



Toxique



Dangereux pour l'environnement

<b>Phrases-R:</b>	R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation. R 68: Également possibilité d'effets irréversibles. R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. R 20/22: Également nocif par inhalation et par ingestion. R 42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. R 48/23: Également toxique - risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
-------------------	--

## 3 Composition / Informations sur les composants

Conc. [%]	Substance
3 - < 5	Dichlorure de nickel
	Registration: CAS: 7718-54-9, EINECS/ELINCS: 231-743-0, EU-INDEX: 028-011-00-6, ECBnr:
	GHS/CLP:
	EEC: T-N, R49-61-23/25-38-42/43-48/23-68-50/53

<b>Commentaire relatif aux composants:</b>	Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.
<b>Substances of Very High Concern - SVHC:</b>	Le produit ne contient aucune substance nommée dans la liste SVHC (Candidate List of Substances of Very High Concern for authorisation).

## 4 Premiers secours

<b>Indications générales:</b>	Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.
<b>Après inhalation:</b>	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
<b>Après contact cutané:</b>	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
<b>Après contact avec les yeux:</b>	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
<b>Après ingestion:</b>	Appeler aussitôt un médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
<b>Indications pour le médecin:</b>	Traiter les symptômes.

**5 Mesures de lutte contre l'incendie**

<b>Agent d'extinction approprié:</b>	Produit non combustible. Choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.
<b>Agent d'extinction non approprié:</b>	Jet d'eau.
<b>Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:</b>	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
<b>Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection complet.
<b>Indications complémentaires:</b>	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

<b>Mesures de prudence relatives aux personnes:</b>	Utiliser les vêtements de protection individuel (gants de protection, lunettes de protection, vêtement de protection). Veiller à assurer une aération suffisante.
<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
<b>Procédé de nettoyage:</b>	Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

**7 Manipulation et stockage**

<b>Indications pour l'utilisation en toute sécurité:</b>	Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation.
<b>Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:</b>	Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.
<b>Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:</b>	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
<b>Indications concernant les stockages en commun:</b>	Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.
<b>Données complémentaires concernant les conditions de stockage:</b>	Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé. Maintenir sous clef ou permettre l'accès uniquement aux experts ou leurs mandataires.

**8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle**

<b>Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques:</b>	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.
<b>Composants possédants une valeur limite d'exposition: (FR)</b>	

Conc. [%]	Substance / VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition
-----------	--

<b>Protection respiratoire:</b>	Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre P3.
<b>Protection des mains:</b>	Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374).
<b>Protection des yeux:</b>	Lunettes de protection.
<b>Protection corporelle:</b>	Vêtement de protection léger en matière plastique.
<b>Mesures générales de protection:</b>	Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses. Protéger la peau en appliquant une pommade. Ôter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.
<b>Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:</b>	non déterminé

**9 Propriétés physiques et chimiques**

Etat:	liquide
Couleur:	vert
Odeur:	caractéristique
Valeur du pH:	faiblement acide
Valeur du pH [1%]:	non déterminé
Point d'ébullition [°C]:	non déterminé
Point d' éclair [°C]:	non applicable
Température d'inflammation [°C]:	non applicable
Limite inférieure d'explosion:	non applicable
Limite supérieure d'explosion:	non applicable
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	2,3 (20°C)
Densité [g/ml]:	1,0865
Densité de versement [kg/m³]:	non applicable
Solubilité dans l'eau:	miscible
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	non déterminé
Viscosité:	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non déterminé
Vitesse d'évaporation:	non déterminé
Point de fusion [°C]:	ca. 0
Auto-inflammation [°C]:	non applicable
Temp. de décomposition [°C]:	non applicable

**10 Stabilité et réactivité**

Réactions dangereuses:	Réagit au contact des bases fortes et des agents d'oxydation.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

**11 Informations toxicologiques**

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	non déterminé
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.

**12 Informations écotoxicologiques**

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	Pas de réaction dangereuse connue.
2006/11/CE:	oui
Indications générales:	La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.

**13 Considérations relatives à l'élimination**

<b>Produit:</b>	Eliminer comme déchet dangereux.
<b>Emballage non nettoyé:</b>	Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.
<b>Catalogue européen des déchets (recommandé):</b>	060313*

**14 Informations relatives au transport**

<b>Classification selon ADR:</b>	UN 3264 Liquide inorganique corrosif, acide, n.s.a. (contient chlorure de nickel) 8 (N), III
<b>- Code de classification:</b>	C1
<b>- Etiquettes de danger:</b>	
<b>- ADR LQ</b>	LQ7 5I
<b>- ADR 1.1.3.6 (8.6):</b>	Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): 3 (E)
<b>Classification selon IMDG:</b>	UN 3264 Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (contains Nickel chloride) 8 III MARINE POLLUTANT
<b>- EMS</b>	F-A, S-B
<b>- Etiquettes de danger:</b>	
<b>- IMDG LQ:</b>	LQ: 5 I
<b>Classification selon IATA:</b>	UN 3264 Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (contains Nickel chloride) 8 III
<b>- Etiquettes de danger:</b>	

**15 Informations relatives à la réglementation**

<b>Rapport sur la sécurité chimique:</b>	non applicable	
<b>Scénario d'exposition:</b>	non applicable	
<b>Classification:</b>	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.	
<b>Symbole de danger:</b>		
	Toxique	Dangereux pour l'environnement
<b>Contient:</b>	Dichlorure de nickel	
<b>Phrases-R:</b>	R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation. R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. R 68: Également possibilité d'effets irréversibles. R 20/22: Également nocif par inhalation et par ingestion. R 42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. R 48/23: Également toxique - risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.	
<b>Phrases-S:</b>	S 53: Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. S 45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). S 60: Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. S 61: Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales, la fiche de données et de sécurité.	
<b>Caractéristique particulière:</b>	aucun	
<b>Authorisation, TITRE VII:</b>	non applicable	
<b>Restrictions, TITRE VIII:</b>	non applicable	
<b>PRESCRIPTIONS DE CEE:</b>	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/EWG (2008/47/EG	
<b>RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:</b>	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2010).	
<b>RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR)</b>	Non déterminé.	



**16 Autres données**

<b>Phrases-R (Chapitre 03):</b>	R 42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. R 68: Possibilité d'effets irréversibles. R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. R 50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R 48/23: Toxique - risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. R 23/25: Toxique par inhalation et par ingestion. R 38: Irritant pour la peau. R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
<b>Positions modifiées:</b>	Chapitre: 14 ajouté:
<b>Observer les restrictions d'emploi:</b>	oui
<b>VOC (1999/13/CE):</b>	0%

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.  
Copyright: Chemiebüro®